



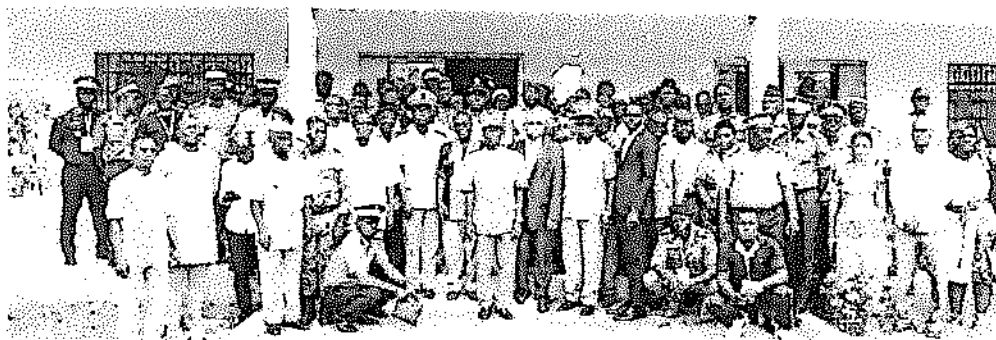
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL NATIONAL DE SECURITE
Le Secrétariat



Atelier de dialogue
socio-sécuritaire

RSS REFORME
du SECTEUR
de la SECURITE

RAPPORT
ATELIER DIALOGUE SOCIO-SECURITAIRE



BOUNDIALI et KATIOLA, du 21 au 25 Mai 2019

SOMMAIRE

1	CONTEXTE	3
2	RAPPEL DES OBJECTIFS	3
3	LES PARTIES PRENANTES AU DIALOGUE SOCIO-SECURITAIRE	4
4	DEROULEMENT DE LA MISSION	4
4.1	ALLOCUTIONS	4
4.2	COMMUNICATIONS	5
4.2.1	<i>Module 1 : Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et Sécurité Humaine</i>	5
4.2.2	<i>Module 2 : Gestion et prévention des conflits</i>	6
4.2.3	<i>Module 3 : Rapport entre forces de Défense et de sécurité et population : quelle cohabitation pour une bonne préservation de l'ordre public</i>	6
4.2.4	<i>Module 4 : Education au Civisme et à la citoyenneté</i>	7
4.2.5	<i>Module 5 : Contribution des FDS, des paramilitaires et population dans le processus électoral pour des élections apaisées</i>	7
4.3	MISE EN PLACE DU COMITE CIVILO-MILITAIRE (CCM)	8
4.4	ACTIVITE SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE	8
5	PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS	9
5.1	IDENTIFICATION DES SOURCES DE MEFIANCE ENTRE LA POPULATION CIVILE ET LES FDS	9
5.2	RAPPROCHEMENT ENTRE LA POPULATION CIVILE ET LES FDS	10
5.3	CREATION D'UN CADRE PERMANENT DE RENCONTRES ET D'ECHANGES ENTRE POPULATION CIVILE ET FDS	10
6	CONCLUSION	11

1 CONTEXTE

La crise post-électorale de 2011 a fragilisé d'une part le développement économique et mis à mal d'autre part le tissu social et intercommunautaire. Face à ce constat alarmant, l'enjeu d'une réconciliation nationale s'est posé avec acuité. Ainsi, l'Etat de Côte d'Ivoire (à travers le CNS) avec l'appui technique de ses partenaires internationaux a-t-il entrepris la Réforme du Secteur de la Sécurité, dans la perspective de reconstruire la cohésion sociale et la paix durable dans les régions du pays.

La mise en œuvre de ce programme de renforcement de la cohésion sociale s'appuie sur le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) des Nations Unies. Sous ce rapport, par l'entremise du PNUD, sont organisées des activités de rapprochement entre les Forces de Défense et de Sécurité et la population civile ivoirienne. Ces activités se traduisent par des ateliers de Dialogue Socio-Sécuritaire entre ces deux entités citées plus haut en vue d'aboutir à la mise en place d'un Comité Civilo-Militaire (CCM). C'est dans ce contexte que l'atelier de Dialogue Socio-Sécuritaire s'est déroulé respectivement dans les villes de Boundiali (21 et 22 Mai 2019) et Katiola (24 et 25 Mai 2019).

Cette activité vise à contribuer à la mise en œuvre décentralisée de la réforme n° 13 de la RSS : « **rétablir et consolider le lien armée-nation et la confiance entre les forces de sécurité et la population** ».

En effet, le PNUD après avoir initié un projet pilote de DSS dans plusieurs localités qui a permis, entre autres, d'identifier les sources de conflits entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la population civile et de faire des recommandations en vue de l'amélioration des relations dans les localités visitées, se propose d'entreprendre ce même projet dans les régions de la Bagoué et du Hambol, dans l'optique de renforcer les liens entre armée et population afin de mieux prévenir les menaces terroristes en vogue au Burkina-Faso, zone frontalière au Nord de la Côte d'Ivoire.

Le présent rapport retrace le déroulement du Dialogue Socio-Sécuritaire à Boundiali et Katiola (couvrant la période du 21 au 25 Mai 2019) et fait le point des résolutions qui en ont découlé.

2 RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif général de cette activité est de créer un cadre permanent de dialogue socio-sécuritaire, favorisant le rétablissement de la confiance entre les FDS et les populations, d'une part, et d'autre part, entre les FDS elles-mêmes.

Plus particulièrement, il s'agit de :

- o identifier les sources de méfiance entre la population civile particulièrement la jeunesse et les FDS ;
- o renforcer la confiance et la cohabitation pacifique entre les FDS et la population civile à travers des activités socio-culturelles et sportives ;
- o renforcer la cohésion sociale inter et intracommunautaire et inter corporatiste ;
- o renforcer la collaboration entre la population civile et les FDS ;

- poursuivre la mise en place des Comités Civilo-Militaires (CCM) mixtes de prévention et de transformation de cette méfiance en dialogue permanent et;
- proposer une feuille de route aux Comités Civilo-Militaires (CCM).

3 LES PARTIES PRENANTES AU DIALOGUE SOCIO-SECURITAIRE

Les parties prenantes au dialogue socio sécuritaire étaient issues de deux grandes catégories socioprofessionnelles, à savoir les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la Société Civile (les leaders religieux et communautaires, les associations de jeunes, les associations de femmes, les ONGs et les syndicats).

Toutes les parties prenantes étaient désignées par le Préfet de région du fait de sa parfaite connaissance des leaders communautaire et par la hiérarchie militaire. Les participants issus des organisations de la société civile étaient désignés selon les critères suivants : la représentativité, être de bonne moralité, avoir une bonne capacité de mobilisation communautaire, la capacité à restituer à la population la formation reçue, l'efficacité et la disponibilité de la personne désignée. Ces personnes constituent généralement des tampons entre l'administration et les populations.

L'effectif total des participants à Boundiali était de soixante-dix-sept (77) participants dont onze (11) femmes, soit un taux de 14.3 %. Au niveau de Katiola, soixante-quinze (75) participants ont été enregistrés dont (06) femmes, soit un taux de 8 %.

4 DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée en 5 grandes étapes : i) allocutions ; ii) présentations des modules de formation ; iii) mise en place du comité civilo-militaire ; iv) activités sportives de rapprochement ; v) séance de travail en vue de l'opérationnalisation du CCM

4.1 Allocutions

Dans les 02 localités (Boundiali et Katiola), les activités ont démarré avec un discours d'ouverture du Colonel Bouadi du S-CNS qui, après avoir remercié les officiels et participants, a succinctement situé le contexte de l'atelier des dialogues socio-sécuritaire. A sa suite, M. Bamba (Représentant du maire de Boundiali), a au nom de Madame le Maire de la commune de Boundiali traduit la reconnaissance du conseil municipal aux organisateurs de l'atelier, vu l'enjeu de contribuer à un rapprochement entre population et FDS. De même, le représentant du maire de Katiola, a salué au nom du Maire, cette initiative de rapprochement entre les FDS et population au regard des affrontements qui se sont déroulés dans la région du Hambol.

Le représentant du S-CNS, a dans son discours expliqué aux participants, l'importance de la RSS et les résultats attendus des dialogues socio-sécuritaires à travers les CCM qui sont issus.

M. Ouattara Peyogori, Expert National en Cohésion Sociale au PNUD, a, au nom du Représentant Résident du PNUD, M. Luc Grégoire, remercié les autorités ainsi que tous les participants qui ont effectué le déplacement. Par la suite, il a rappelé l'importance de la démarche du dialogue socio sécuritaire. Il a également souligné qu'il était nécessaire de rétablir le lien armée-nation afin de consolider la paix et améliorer la situation sécuritaire dans une perspective de sécurité humaine. Et

enfin, il a rassuré les autorités et la population de l'appui continu du PNUD dans la limite de son mandat et des ressources au Gouvernement sur la voie du développement.

Pour clore la série des allocutions, la parole a été donnée aux Préfets de la région (Bagoué et Hambol). Celui de la Bagoué a tenu à saluer le corps préfectoral, les élus locaux, la société civile, le S-CNS et le PNUD pour la tenue de cet atelier dans la région. Face aux menaces terroristes à la lisière de la région et partant toute la Côte d'Ivoire, le Préfet a souhaité une collaboration franche entre population civile et FDS enfin d'endiguer toute tentative d'attaque. Vu donc la portée de la rencontre, il a exhorté les participants à s'y engager résolument afin que la recherche du renforcement de la confiance entre les FDS et les populations civiles ; la consolidation de la cohésion sociale soit une réalité dans la région. Le Préfet de la région du Hambol, a témoigné sa reconnaissance aux organisateurs de l'atelier. Il permettra de dissiper les méfiances et rancœur entre populations et FDS a-t-il soutenu. A cet effet, il a prié les participants de s'impliquer résolument dans les activités, afin qu'elles soient une opportunité de renouer avec une collaboration harmonieuse entre les populations et leurs forces de sécurités.

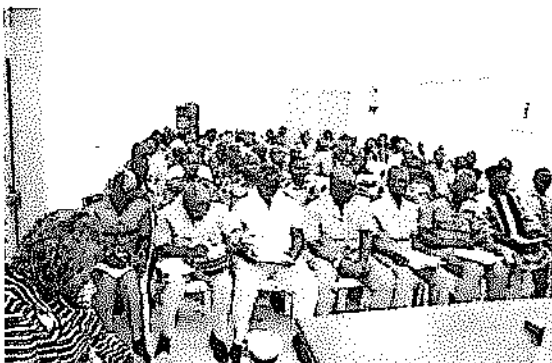
4.2 Communications

Dans le cadre de ces échanges, un certain nombre de communications ont été présentées aux participants. L'objectif de ces modules était de partager le maximum d'informations afin de briser le mur de méfiance qui s'est dressé entre les forces de défense et de sécurité et améliorer ainsi la collaboration entre elles en tant que leader, membre de la société civile et/ou représentant de la force de l'ordre.

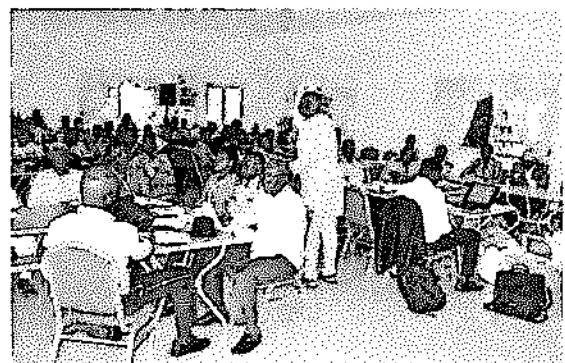
4.2.1 Module 1 : Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et Sécurité Humaine

Ce module a été animé par le Colonel Bouadi Jérôme, conseiller défense au Secrétariat du Conseil National de Sécurité (S-CNS).

Il a développé son argumentaire sur trois axes que sont la réforme de ce secteur, le concept de la RSS et la Gouvernance locale. Pour ce qui concerne le premier axe, il a rappelé les missions de l'armée dès l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Il a ensuite fait remarquer que ces missions ont connu une évolution après les années 1990 et compte tenu du changement du contexte mondial (guerre de Yougoslavie, crise de 1990 en C.I. ...). A cela s'ajoute la crise ivoirienne. Il a précisé que ces différents bouleversements ont conduit l'Etat à réformer la sécurité d'où est né le concept de la RSS.



Une vue des participants de l'atelier de Boundiali



Une vue des participants de l'atelier de Katiola

Le Colonel Bouadi a, pour le deuxième axe, procédé à la définition du concept de la RSS et indiqué que la définition de la sécurité selon le PNUD, c'est être à l'abri du danger et du besoin. Cette définition intègre une dimension humaine à la sécurité qui n'était pas prise en compte auparavant. Pour répondre aux nouvelles exigences de la sécurité, l'Etat de Côte d'Ivoire a donc initié 108 réformes dans ce secteur, dont la réforme n° 13, qui a conduit le S-CNS à organiser ce genre d'atelier.

Pour terminer, il a expliqué que l'axe gouvernance locale fait référence aux acteurs impliqués dans la sécurité. Pour cela, il a rappelé le rôle et les droits des forces de l'ordre ainsi que ceux de la population et a fait ressortir l'importance d'une confiance mutuelle pour l'atteinte d'un même résultat qu'est le maintien de la sécurité.

4.2.2 Module 2 : Gestion et prévention des conflits

Ce module a démarré par la projection d'un film, qui a mis en avant une situation de conflit. M. OUATTARA Peyogori, l'expert en cohésion sociale du PNUD, a demandé à l'assistance de :

- identifier l'origine du conflit,
- présenter les acteurs (primaire, secondaire et tertiaire) ainsi que leur rôle et,
- analyser les enjeux de la situation.

Les différents échanges ont permis aux participants de clarifier leur conception du conflit, de comprendre les phases de ce dernier et d'acquérir des connaissances sur l'analyse et la gestion des conflits. A ce titre, l'expert a indiqué 3 modes de résolution des conflits, à savoir le mode traditionnel, administratif (corps préfectoral) et la voie judiciaire.

4.2.3 Module 3 : Rapport entre forces de Défense et de sécurité et population : quelle cohabitation pour une bonne préservation de l'ordre public

Ce module a été facilité par M. OUATTARA Peyogori, expert national en cohésion nationale du PNUD. Ce module mettait en scène d'une part les FDS et la société civile d'autre part. Il s'agissait pour chaque entité de mettre à nu les reproches mutuels. Ainsi de façon pratique, une séance de travail séparée a permis aux FDS de relever les questions et griefs à l'endroit de la population civile et vice-versa. Ces reproches constituent des sources de conflit et ne permet pas une cohabitation réussie entre FDS et population.

Ce module a été une occasion pour les FDS et les leaders communautaires présents d'échanger et de soulever des questions d'incompréhension. Les deux parties ont apporté des éclairages sur des situations incomprises.

Ces incompréhensions ont été retranscrites dans un tableau.

4.2.4 Module 4 : Contribution des FDS, des paramilitaires et population dans le processus électoral pour des élections apaisées

Le choix d'une présentation sur les élections a semblé nécessaire par l'ensemble pour la simple raison que les élections constituent la plus grande source de conflit en Afrique. Pour étayer ses propos, M. OUATTARA Peyogori, expert national en cohésion nationale du PNUD, a projeté une série d'images poignantes provenant de la récente crise de Côte d'Ivoire. Ces violences tirent généralement leurs origines dans la non-acceptation du choix de son prochain, de la mauvaise gestion du processus électoral ou de la méconnaissance de celui-ci par les parties prenantes.

En réponse aux situations énoncées plus haut, il a proposé des pratiques de bonne gouvernance aux leaders (civils, chefs de communauté, FDS) présents avant, pendant et après les élections. Il a exhorté enfin tous les participants à suivre attentivement et à s'impliquer dans toutes les étapes du processus électoral (un cadre juridique ; une planification électorale et une mise en œuvre organisée; une formation et éducation civique; l'inscription officielle des électeurs ; des campagnes électorales; un scrutin; une vérification certifiée des résultats électoraux; des procédés postélectorales) en vue de régler pacifiquement les conflits. Face à la récupération politique des leaders communautaires de plus en plus remarquée, le facilitateur les a exhortés à défendre les intérêts de leurs communautés au lieu de se laisser aller à la tentation qui ne ferait que fragiliser la cohésion au sein de leurs groupes.

4.2.5 Module 5 : Incivisme en Côte d'Ivoire : manifestations, causes et pistes de solutions

Ce module, animé par le Colonel Bouadi du CNS, a traité des notions de civisme et citoyenneté comme des valeurs à adopter par chaque citoyen d'un pays. Il a défini le civisme comme l'attitude d'attachement à la communauté nationale, à ses institutions et à la participation régulière à ses activités ; c'est le dévouement pour l'intérêt public. Dans sa communication, il a, à travers des images, montré aux participants des actes d'incivismes qui gangrènent tous les secteurs de la société ivoirienne :

- Actes contre les symboles (en février 2018, Gendarmerie de Bloléquin incendiée par la population, Gendarmerie de M'Bahiakro incendiée par les élèves en mars 2018),
- L'indiscipline à l'école illustrée par des départs anticipés en Congés, comme en Décembre 2016 à Dimbokro,
- Indiscipline dans le milieu du transport : obstruction de la voie par les chauffeurs ou stationnement en pleine chaussée,
- Construction et occupation anarchique des espaces

Le Colonel Bouadi a démontré aux participants que ces pratiques d'incivisme sont causées par la crise de confiance entre les populations et les autorités administratives/ sécuritaires, l'instrumentalisation des jeunes par les leaders politiques et communautaires, l'impunité, la faible implication des parents dans la vie scolaire de leurs enfants, la corruption, la consommation des drogues, méconnaissance des règles des conduites, autorisation de construction sans permis de construire ou non valide.

Le facilitateur a incité les participants aux valeurs de civisme et de citoyenneté à travers le respect des droits et devoirs en tant que citoyen, afin de lutter efficacement contre l'incivisme qui retarde le développement du pays.

4.3 Mise en place du Comité Civilo-Militaire (CCM)

Le dernier jour de l'atelier a été sanctionné par la mise en place du Comité Civilo-Militaire (CCM) qui travaillera désormais au rapprochement des populations et des FDS. Cet organe sera chargé de la veille sécuritaire et devra contribuer au renforcement de la cohésion sociale de sa localité. Le chef de délégation a insisté sur le fait que les membres du comité ne seront pas rémunérés et devraient agir à titre bénévole.

Dans la région de la Bagoué, les participants à l'atelier ont désigné à l'unanimité M. Bamba BAKARY comme le président du comité civilo-militaire de la région de la Bagoué. Et le choix des participants s'est porté sur M. Ouattara WAOGNINLIN, comme président du CCM de la région du Hambol.

Ils sont chargés de former un bureau, en tenant compte des civils, des militaires et une bonne représentativité des femmes dans l'optique de travailler à l'atteinte des objectifs des Dialogues Socio-Sécuritaires (DSS)

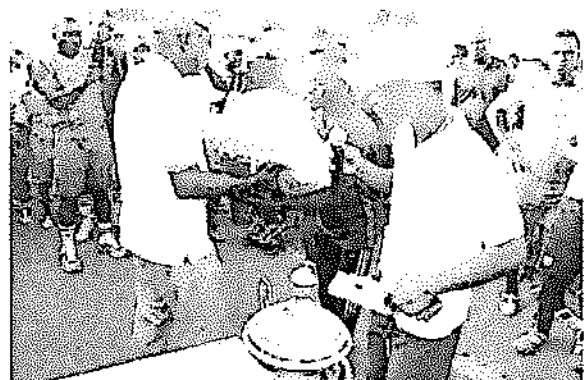
4.4 Activité socio-culturelle et sportive

Au terme de l'atelier, un match de football, constitué d'équipes mixtes (FDS et Populations civiles), a été organisé dans les 02 villes afin de montrer aux populations qu'il est possible pour les FDS et la société civile de communier et collaborer pour la paix dans ces régions.

Cet événement sportif, comme l'a rappelé M. Peyogori Ouattara du PNUD avait pour objectif d'amener les parties civile et armée à cultiver l'esprit de l'union et de la collaboration pour le bonheur des populations.



Une vue des équipes mixtes FDS-population de Boundiali

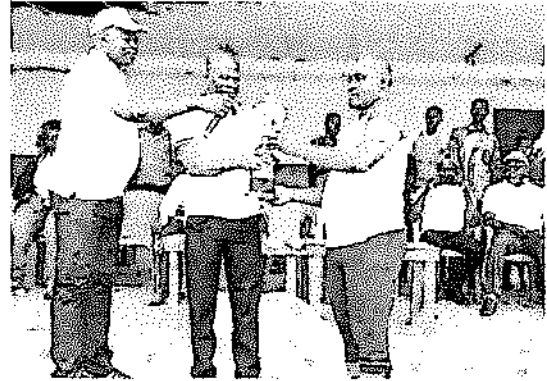


Remise symbolique d'équipement de sport au CCM par le Préfet de Katiola

Un trophée ainsi que d'autres lots (T-shirts et ballons) ont été remis symboliquement aux présidents des CCM mis en place. Ces derniers auront à charge d'organiser d'autres rencontres socio-culturelles pour faire germer et grandir la graine de la confiance semée par les FDS et population civile dans les régions de la Bagoué et du Hambol.



Civilité entre les équipes mixtes FDS et Population de la région du Hambol



Remise du trophée par le Préfet de la région du Hambol

5 PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS

A la fin de l'atelier dialogue socio-sécuritaire, conformément aux objectifs assignés, les résultats suivants ont été atteints :

5.1 Identification des sources de méfiance entre la population civile et les FDS

Les sources de méfiance entre la population civile et les FDS ont été identifiées et consignées dans le tableau ci-après :

SOURCES CONFLIGENES FDS POPULATIONS
<i>DU FAIT DES FDS</i>
Rackets et tracasseries ;
L'indiscipline des agents de forces de défenses et de sécurité ;
Manque de sensibilisation
Les abus d'autorité et arrogance (rudolement inapproprié, port d'armes dans les lieux de distraction et manque de courtoisie)
La corruption ;
Trop d'exigences lors des contrôles (saisie de charbons et miels pour la consommation personnelle, demande de reçus d'importation des marchandises achetés malgré la facture normalisée)
Manque de coordination entre les FDS
Réurrence de l'insécurité
Lenteur dans les interventions et manque d'anticipation

Manque de communication sur les pièces d'identification des nationaux et non-nationaux et les raisons de dissimulation des visages des ma!faiteurs à la télévision
Dévalorisation des symboles des FDS (fréquentation des lieux de débit de boissons en uniformes militaires)
<i>DU FAIT DE LA POPULATION CIVILE</i>
Manque de confiance
Méfiance et indifférence de la population à la question sécuritaire
Pas de collaboration, de nombreuses informations dissimulées
Non-respect de l'autorité et normes de sécurité
De nombreux cas d'infractions graves réglées à l'amiable
L'ingérence dans les procédures juridico-judiciaires par les leaders politiques
Les populations ne sont pas informées
Complicité des leaders communautaires et cadres avec les auteurs d'infraction (orpaillage illicite, sciage à façon)
La méconnaissance des textes par les populations
Arrogance et défiance des jeunes (animé de l'esprit de la rébellion) à l'égard des FDS
Indiscipline de la population (refus de se soumettre aux contrôles des FDS, obstruction des voies lors des mariages sans autorisation administratives)
Incivisme des populations (refus de céder le passage aux véhicules d'urgence de l'ONPC et de la gendarmerie)
Haine ou incitation à la haine sur les réseaux sociaux et injures aux FDS

5.2 Rapprochement entre la population civile et les FDS

- o Les échanges entre les civils et les FDS dans un même espace pendant deux jours ont permis de briser le mur de méfiance ; des contacts ont été établis, des échanges amicaux autour des repas ont été constatés.
- o L'activité sportive a réuni les FDS et les populations autour du football ; cela a permis de créer un rapprochement et de transmettre le message d'une cohabitation possible sans tensions. Les rencontres de football se sont jouées dans un esprit de fair-play.

5.3 Création d'un cadre permanent de rencontres et d'échanges entre population civile et FDS

Un cadre permanent de rencontre entre les populations et les FDS est créé à travers le choix consensuel de M. Bamba BAKARY et M. Ouattara WAOGNINLIN comme présidents respectifs des CCM de Boundiali et Katiola. Ils ont pour mission de constituer leurs différents bureaux et de poursuivre les actions de rapprochement entre les civils et les forces de sécurité dans leurs localités.

6 CONCLUSION

La réalisation de ces ateliers a permis effectivement d'identifier les sources de méfiance, de renforcer la confiance et la cohésion sociale et de mettre en place les CCM. Sous ce rapport, l'on peut dire que les résultats attendus de ces ateliers de dialogues socio sécuritaires ont été réalisés.

Par ailleurs, les participants ont salué cette initiative qui, selon leur dire, a contribué à décriper leur relation avec les FDS. Ils ont affirmé que ce dialogue a permis de comprendre les attitudes des uns et des autres et de dissiper plusieurs malentendus. Ils se sont engagés à poursuivre le dialogue initié et par le truchement du CCM à devenir des exemples de paix pour leurs régions respectives.

Préparé par :

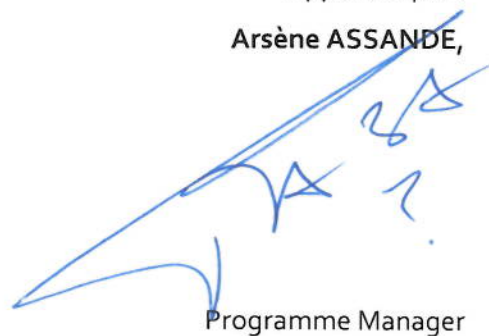
OUATTARA PEYOGORI,



Expert National en Cohésion Sociale
du PNUD

Approuvé par :

Arsène ASSANDE,



Programme Manager